## **VILLEPARISIS**

## Demandes de permis de construire d'une centrale solaire au sol

Par arrêté préfectoral n° 2021/05/DCSE/BPE/URBA du 26 novembre 2021 est prescrite pendant 32 jours consécutifs, du lundi 17 janvier à 08h30 au jeudi 17 février 2022 à 17h30, une enquête publique relative aux demandes de permis de construire d'une centrale solaire au sol sur les communes de Courtry et Villeparisis présentée par la société TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES FRANCE, située 52 Quai de Dion Bouton - 92816 Puteaux.



## Mairie de Villeparisis

- lundi 17 janvier 2022 de 8h30 à 11h45
- samedi 29 janvier 2022 de 08h30 à 11h30,
- jeudi 17 février 2022 de 13h30 à 17h30

## Infos pratiques

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès de la société TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE - 52 Quai de Dion Bouton - 92816 Puteaux. (Madame Pauline LEMEUMIER - téléphone 06.99.68.12.75 - courriel : pauline.lemeunier@totalenergies.com).